



## Garantie légale

-----  
Par Phil2776

Bonjour

Préambule

Le 02 Février 2022 j'achetais un frigo "américain"

Une facture a été éditée au 10 février 2022 par le magasin qui a confié l'appareil à leur transporteur.

La livraison a été retardée et repoussée par le transporteur au 17/02/2022

Malheureusement , ce n'est pas des choses auxquelles on pense quand on reçoit un appareil et qu'on signe le bordereau de livraison sur lequel la date n'a pas été changée ... (le SAV du magasin me dit que la livraison a eu lieu de 11 mais refuse de me montrer le bordereau )

Le 10 février 2024, alors que je rentrais d'une semaine de congés, je retrouvais mon frigo en panne

Le 10/02/2024 étant un samedi et le SAV du magasin fermé le samedi et dimanche, je signalais cette avarie le lundi 12/02/2024

Tout de suite le SAV me dit: hors délai et me donne un numéro à appeler pour faire réparer mon frigo.

le 13/02/2024 on me fait payer 89? en me disant qu'un technicien passera dans les 48 heures. Nous sommes le 20/02/2024 et celui ci est attendu ce jour ( on est hors délai des 48h)

Hier (19/02) je me suis présenté au magasin ou j'ai demandé un geste du SAV car j'estime n'être pas hors délai avec un appel le 12/02/2024 ( le 10 et le 11/02/2024 SAV fermé)

Je n'ai pas choisi la date de la panne de mon appareil qui s'est produit pendant cet intervalle d'une semaine et tout ce que contenait le frigo a fini à la poubelle

Question:

On me dit que dans mon cas, c'est la date de livraison qui compte car c'est la magasin qui m'a livré mon appareil et non pas moi qui l'ai retiré au retrait marchandise

le 11/02/2024 étant un dimanche (et le magasin fermé) puis je considérer que c'est le lundi 13/02/2024 qui est le dernier jour de ma garantie légale ?

Autre point pour mon information personnelle si le cas devait se reproduire

Cet appareil est un refus client et lors de cet achat, je n'ai pas eu la possibilité de pouvoir souscrire une extension de garantie. Cela m'a été signalé en magasin par le vendeur

Par contre lorsqu'on m'a remis la facture de l'appareil, il était écrit que je n'avais pas souhaité cette extension ...

Est ce légal ?

Sans l'attente de vous lire

Bien cordialement

Phil2776